



DANS LE RETRO

La vie des villageois au 13^{ème} siècle

Au 13^{ème} siècle, « quatre grandes servitudes de corps et de biens » s'appliquaient :

- le savoir de formariage : impossibilité de se marier sans la permission et le consentement du seigneur et sans lui payer le droit de jambage.
- la main mortable : les seigneurs héritaient des défunts à l'exclusion des parents.
- le mariage des enfants des seigneurs : obligation des habitants de contribuer aux dots de mariage des enfants des seigneurs.
- les corvées ou taillable à volonté : les habitants étaient obligés de suivre le seigneur à la guerre, d'aider à sa dépense, de garder son château et forteresse et de travailler les jours de la semaine aux ouvrages de ses terres et domaines.

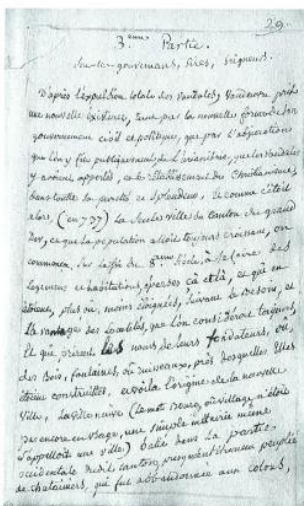
A ces conditions, ils avaient le droit de brûler du bois, bâtir et pâturer leurs bestiaux sur ses biens.

En février 1271, la plupart de ces servitudes ont été converties par Gérard de Durnay en une redevance annuelle en grains et en argent sous le nom de taille abonnée.

En avril 1255, il établit une charte qui règlemente les rapports entre le seigneur et ses sujets et établit des règles de droits et des punitions en cas de délits.

C'est à cette époque qu'apparaît la fonction de Maire.

Le seigneur se réservait le choix du Maire qui lui jurait fidélité et qui était responsable de la recette des droits seigneuriaux.



3^{ème} Partie.
Sous les Gouverneurs, Sires et Seigneurs.

Essai historique de Vandoeuvre en Champagne /Témoins d'hier et d'aujourd'hui au Pays de Vandoeuvre de R. BERTHELIER
Dictionnaire historique de la Champagne méridionale d'A. ROSEROT

Aurélié MAROT

Le château de La Villeneuve au Chêne

Après avoir été investi et en partie brûlé dans la nuit du 22 août 1591 par le Maréchal d'Aumont et ses 2 000 Suisses, le château fut complètement relevé de ses ruines.

En 1656, Jean IX de Mesgrigny déclarait : « le chasteau et maison forte du dict Mesgrigny, fermé de murailles, fossez et pont levis, consistant en un donjon, haulte cour, pavillon, portail, chappelle...Item, au devant de la porte de la basse court du dict chasteau, j'ay faict planter d'ormes une advenuë qui va rendre au chemin de Troyes... ».

Dans la seconde moitié du XVIII^{ème}, il n'était plus que ruine.



Atlas de Trudaine